



19 Juillet 2023

VIVA Group

OBJET : Période d'anniversaire prenant fin le 31 Décembre 2022

Cher Dr. Cedric Leboeuf

Nous espérons que vous vous portez bien et nous vous remercions pour vos contributions dans la dernière année.

Comme vous le savez, suivant la fin de chaque année d'anniversaire, dentalcorp doit déterminer votre flux de trésorerie annuel pour la plus récente année d'anniversaire. À cet effet, vous trouverez dans la présente lettre un récapitulatif de ce calcul pour l'année d'anniversaire prenant fin le 31 Décembre 2022, ainsi que les seuils calculés au prorata de votre flux de trésorerie initial et de votre flux de trésorerie variables pour la même période.

En bref, votre flux de trésorerie annuel du 18 Mai 2022 au 31 Décembre 2022 était de \$1,743,685. Votre seuil de flux de trésorerie initial calculé au prorata était de \$2,561,254 et votre seuil de flux de trésorerie variable calculé au prorata était de \$2,305,129 pour la même période. Selon les modalités de votre Entente de Services Professionnels, le calcul ci-dessus conduit à un montant de rémunération variable à payer de \$(128,063) pour cette période.

Conformément aux termes de notre entente avec vous, cette rémunération variable est payable au cours des douze prochains mois. Par défaut, dentalcorp facilitera ce paiement en ajustant votre paie de dentiste, de telle sorte que les montants appropriés soient déduits de la répartition mensuelle de vos recettes. Notez qu'en aucun cas, votre paie de dentiste ne pourra être réduite de plus de 50 % au cours de cette période. Si vous le préférez, vous pouvez payer ce montant en un seul versement ou effectuer douze versements mensuels égaux.

Dans le cas où la réduction de la répartition mensuelle de vos recettes s'avère inférieure à votre rémunération variable totale payable à la fin de la période de douze mois, le solde de cette rémunération variable payable devient exigible et payable au plus tard le 30 Juin 2024.

Nous vous remercions à nouveau pour les efforts que vous avez consentis en 2022 et nous nous réjouissons d'une année 2023 que nous souhaitons encore meilleure. Notre Centre de Soutien demeure à votre disposition pour travailler de concert avec vous et votre équipe sur la meilleure façon d'atteindre vos objectifs pour 2023.

Si vous avez des questions concernant les différents points abordés ci-dessus, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Sincères salutations,

Lizelle Peterson

Lizelle Peterson, vice-présidente principale des finances

181 Bay St, Suite 2600
Toronto Ontario M5J 2T3

T 416.558.8338
E info@denatalcorp.ca

denatalcorp.ca



19 Juillet 2023

VIVA Group

OBJET : Période d'anniversaire prenant fin le 31 Décembre 2022

Cher Dr. Vivian Rahausen

Nous espérons que vous vous portez bien et nous vous remercions pour vos contributions dans la dernière année.

Comme vous le savez, suivant la fin de chaque année d'anniversaire, dentalcorp doit déterminer votre flux de trésorerie annuel pour la plus récente année d'anniversaire. À cet effet, vous trouverez dans la présente lettre un récapitulatif de ce calcul pour l'année d'anniversaire prenant fin le 31 Décembre 2022, ainsi que les seuils calculés au prorata de votre flux de trésorerie initial et de votre flux de trésorerie variables pour la même période.

En bref, votre flux de trésorerie annuel du 18 Mai 2022 au 31 Décembre 2022 était de \$1,743,685. Votre seuil de flux de trésorerie initial calculé au prorata était de \$2,561,254 et votre seuil de flux de trésorerie variable calculé au prorata était de \$2,305,129 pour la même période. Selon les modalités de votre Entente de Services Professionnels, le calcul ci-dessus conduit à un montant de rémunération variable à payer de \$(128,063) pour cette période.

Conformément aux termes de notre entente avec vous, cette rémunération variable est payable au cours des douze prochains mois. Par défaut, dentalcorp facilitera ce paiement en ajustant votre paie de dentiste, de telle sorte que les montants appropriés soient déduits de la répartition mensuelle de vos recettes. Notez qu'en aucun cas, votre paie de dentiste ne pourra être réduite de plus de 50 % au cours de cette période. Si vous le préférez, vous pouvez payer ce montant en un seul versement ou effectuer douze versements mensuels égaux.

Dans le cas où la réduction de la répartition mensuelle de vos recettes s'avère inférieure à votre rémunération variable totale payable à la fin de la période de douze mois, le solde de cette rémunération variable payable devient exigible et payable au plus tard le 30 Juin 2024.

Nous vous remercions à nouveau pour les efforts que vous avez consentis en 2022 et nous nous réjouissons d'une année 2023 que nous souhaitons encore meilleure. Notre Centre de Soutien demeure à votre disposition pour travailler de concert avec vous et votre équipe sur la meilleure façon d'atteindre vos objectifs pour 2023.

Si vous avez des questions concernant les différents points abordés ci-dessus, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Sincères salutations,

Lizelle Peterson

Lizelle Peterson, vice-présidente principale des finances

181 Bay St, Suite 2600
Toronto Ontario M5J 2T3

T 416.558.8338
E info@denatalcorp.ca

denatalcorp.ca

PAR COURRIEL

12 décembre 2023

Les Centres Dentaires VIVA

Re: **Indemnité Variable pour 2022 dû le 31 décembre, 2023**

Cher Dre Leboeuf,

Les mots et expressions commençant avec une lettre majuscules utilisés aux présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans la Convention de Services datée du 18 mai 2022 (la « **Convention** »).

À la date de cette lettre, votre solde cumulatif d'Indemnité variable est de \$128,063 (« **Solde d'Indemnité variable** ») ce qui représente l'entièreté de votre Indemnité variable pour l'année 2022.

Ce montant est dû au plus tard le 31 décembre, 2023. Le paiement peut être envoyé à :

Bénéficiaire : dentalcorp Health Services Ltd.

Adresse du Bénéficiaire : 181 Rue Bay, Suite 2600, Toronto, ON, M5J 2T3

Numéro de Transit : 00002

Numéro d'Institution : 010 (CIBC)

Numéro de Compte : 8917213

Si vous avez des questions concernant les différents points abordés ci-dessus, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Sincères salutations,

Lizelle Peterson

Lizelle Peterson, vice-présidente principale des finances

8/25/25, 6:15 PM
Thanks,

Courriel cedricleboeuf.com - RE: Viva 2022 Shortfall

Tammy Lee, CPA, CA, MAcc
Director of Finance, Dentist Compensation and Payroll
dentalcorp
181 Bay Street, Suite 2600, Toronto, Ontario M5J 2T3
C 416.303.5838

From: Allan Cussen <al.cussen@dentalcorp.ca>
Sent: Friday, February 23, 2024 10:28 AM 
To: Tammy Lee <Tammy.Lee@dentalcorp.ca>
Cc: info@cedricleboeuf.com; Mariane Bouchard <mariane.bouchard@dentalcorp.ca>
Subject: Viva 2022 Shortfall

Hi Tammy

Can we please have the 2022 shortfall statements for Dr Vivian & Cedric combined into 1 shortfall letter only to the attention of Cedric.
You have done so for 2023 but need the same for 2022 

Thank you

Al

Allan Cussen
Senior Director, Operations
Directeur Senior, Operations
dentalcorp
C 647.229.5384
E allan.cussen@dentalcorp.ca

dentalcorp.ca

 [Leboeuf-207038.pdf](#)
83K

<https://mail.google.com/mail/u/0/?lk=bb9e9f1fed&view=pt&search=all&permthid=thread-f:1791703972563670808%7Cmsg-f:1792797671113164175&s...> 2/2

La pièce P-6 produite par Dentalcorp démontre qu'**avant le 5 mars 2024**, l'entreprise persistait à commettre l'erreur de désigner **Dre Vivian Rahausen** comme « partenaire ». Ce n'est qu'à la suite de l'intervention d'**Allan Cussen, le 23 février 2024**, que la correction a été effectuée, comme en attestent les échanges internes.

Il en découle que la pièce **P-6** est nécessairement **postérieure au 23 février 2024**, et non « mars/avril 2023 » comme l'affirment les Demandeuresses dans leur **Demande introductory d'arbitrage**.

Cette discordance établit que Dentalcorp a **fourni une version erronée des faits et a induit l'arbitre en erreur** dans sa demande introductory.



De Mai 2022 À Décembre 2022

Clinique:

VIVA Group

Partenaire:

Dr. Cedric Leboeuf

BAII de l'année à ce jour:

\$1,743,685

Position déficitaire :

\$(256,125)



Année à ce jour			Positions
Objectif annuel	Objectif au prorata	BAII de l'année à ce jour	
Seuil de la prime:	\$ 4,100,253	\$ 2,561,254	Prime de 20%
		\$ 1,743,685	Position déficitaire

Note:

Déficit de trésorerie: Aux fins de déterminer tout déficit de trésorerie, comparez le BAII de l'année à l'objectif au prorata minimal du déficit.

Allocation de revenu additionnel: Aux fins de déterminer toute répartition de revenus supplémentaires, comparez le BAII de l'année entière au seuil de la prime et / ou à l'objectif des frais de gestion au prorata.